

<b>Zeitschrift:</b>	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
<b>Herausgeber:</b>	Société suisse des traditions populaires
<b>Band:</b>	36 (1946)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Ancienne porte de grange
<b>Autor:</b>	Delachaux, Constant
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1005767">https://doi.org/10.5169/seals-1005767</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

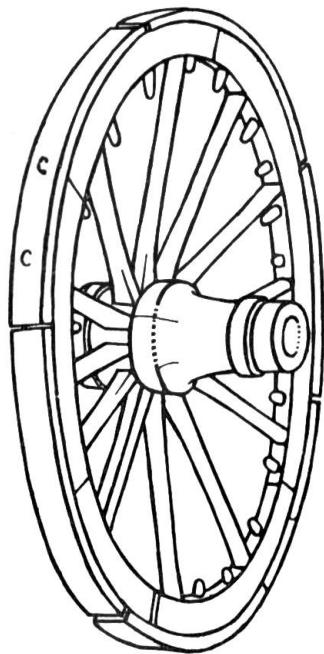
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

se seraient tout de suite accrochées au patin et n'auraient plus tourné. Détail très intéressant, j'ai retrouvé au Sentier (Vaud) une roue plus ancienne encore. Au lieu de bandes de fer, on l'avait munie d'un second cercle de jantes en bois<sup>1</sup>. Ce cercle extérieur s'usait peu à peu; on le remplaçait quand il ne protégeait plus les jantes intérieures. Il est clair qu'une telle roue n'était jamais tout à fait ronde et ne permettait par conséquent, en aucune façon l'emploi d'un frein moderne (Fig. 7).

Tout cela nous démontre que le char muni de freins mécaniques doit être d'introduction relativement moderne<sup>2</sup>. Tant que le paysan de Provence ne pouvait pas freiner ses chars, il était obligé d'atteler ses bœufs ou ses vaches au moyen du joug, seul procédé qui lui assurât un transport sans accident dans cette région montagneuse.

Ce ne sont guère, on le voit, les idées sur la protection des animaux qui feront disparaître le joug à Provence: ce seront le développement et la perfection technique du char qui permettront au paysan de se passer peu à peu du joug et d'adopter l'attelage au collier

tel qu'on le voit déjà partout au bord du lac. Si l'on trouve donc dans une région quelque objet démodé, il ne faut pas toujours en conclure que cette population est particulièrement conservatrice, voire hostile à toute innovation. Une étude approfondie des conditions locales nous révèle souvent des raisons bien plus compliquées, dont les indigènes ne se rendent pas toujours compte eux-mêmes.



Dessin P. Boesch.  
Fig. 7.

### Ancienne porte de grange.

Par Constant Delachaux à Châteaux d'Oex.

Les beaux chalets du Pays d'Enhaut, avec leurs façades sculptées et leurs «ailes» chantournées, chefs-d'oeuvres de nos anciens maîtres-charpentiers, s'imposent à notre admiration. Des

<sup>1</sup> A la Roche, mon père a vu, il y a une cinquantaine d'années, des roues dont les jantes étaient protégées par des plaques de fer clouées bout à bout. C'étaient des roues de petits véhicules.

<sup>2</sup> Ailleurs, cette introduction des freins modernes a amené des changements dans les systèmes d'attelage avec collier; voir «Glossaire romand» II, 514 a. Cette introduction du frein mécanique est récente en Gruyère aussi. La preuve en est qu'il n'y a pas de mot patois pour désigner la mécanique. On dit *charà la mèkanikø*, serrer la mécanique. F.-X. B.

constructions plus simples peuvent cependant nous intéresser aussi, en nous livrant des secrets de construction d'une époque où le matériel était réduit à sa plus simple expression. Une vieille grange — la première à gauche, au bord de la charrière qui monte des Plans au Crêt sur Flendruz (commune de Rougemont) — attire mon attention par son aspect vétuste et sa construction en troncs chargés de noeuds. La dimension des pièces de bois montre qu'il s'agit d'une époque où, pour le prix de quelques « batz », on pouvait choisir une « plante » dans la forêt. La sablière sud mesure 36,5 cm de hauteur, 17,5 m d'épaisseur et 8,1 m de longueur. Elle repose à son extrémité ouest sur une pile de bois debout de 35 cm de diamètre, car la maçonnerie de la fondation est peu importante et en mauvais état. Le bois de la façade sud est creusé, entre les veines plus dures, de profonds sillons, et l'on voit que le soleil, le vent, la pluie et la neige s'y sont acharnés pendant des siècles. La construction ne porte ni inscription, ni date, mais sa patine me rappelle celle d'un grenier situé au point de vue météorologique dans une position semblable, au Mont sur Château d'Oex et qui est daté de 1669 (Art rustique au Pays d'Enhaut romand, No. 167). Je ne crois donc pas faire une erreur bien grande en situant la grange qui nous intéresse dans la seconde moitié du 17<sup>me</sup> siècle et en fixant son âge à près de trois cents ans.

Le côté Nord, moins exposé au soleil et plus abrité du vent, est sous certains rapports mieux conservé, quoique sa teinte grise

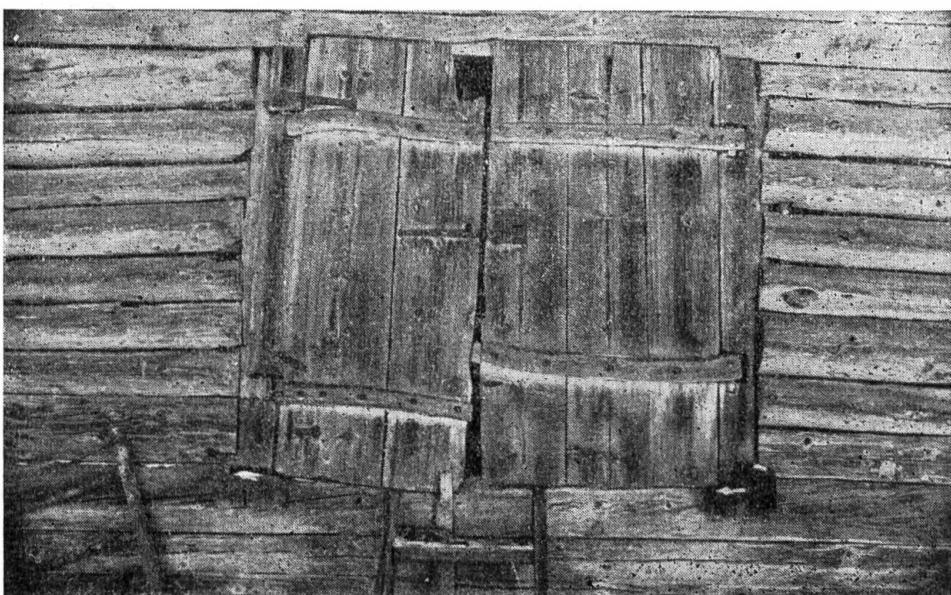
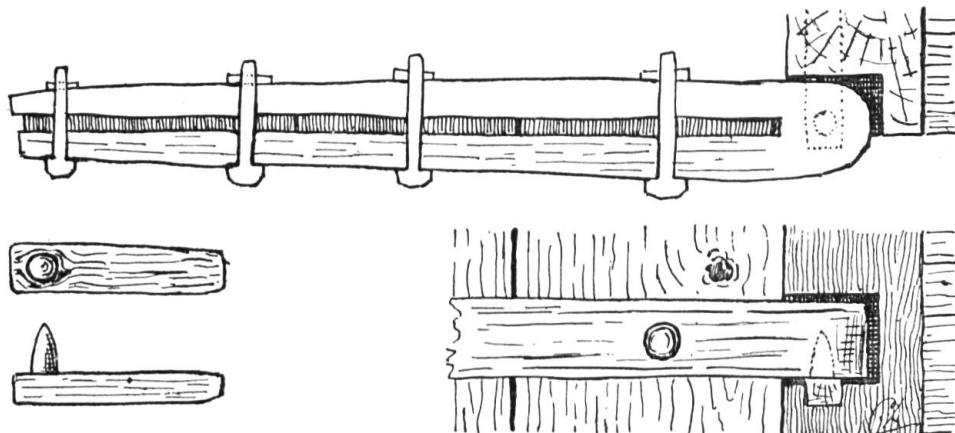


Photo C. Delachaux.

Fig. 1. Porte de grange avec gonds en bois.

soit moins belle que le roux-noir de la façade méridionale. C'est là que nous allons trouver la pièce la plus intéressante de l'immeuble: une porte, construite entièrement en bois, pentures et gonds compris (Fig. 1).

La porte est à deux vantaux d'une hauteur de 178 cm et d'une largeur inégale, la partie à notre droite mesurant 105 cm, l'autre 80 cm. Chaque vantail plein est formé de planches verticales, enchâssées dans deux traverses massives, auxquelles elles sont fixées par des tenons ayant une tête à l'extérieur et fixées à l'intérieur par une cheville. L'extrémité basale de cette traverse, qui forme la penture, est creusée d'une cavité conique destinée à recevoir le gond. Qui se douterait que ce dernier nous est fourni par la nature, et d'une solidité parfaite, car c'est la pièce qui exige la plus grande solidité au point de vue du poids et de l'usure. C'est une branche de sapin, sortant à angle droit du tronc, avec sa base, qui a été choisie par notre charpentier pour former le gond. Aucun assemblage artificiel de bois ne pourrait égaler comme solidité l'enchevêtement naturel des fibres ligneuses à cet endroit. Une fois de plus nous devons admirer les dons d'observation et d'invention de nos ancêtres (Fig. 2).



Ancienne porte de grange avec gonds en bois

Dessin de C. Delachaux.

Fig. 2. Coupe, gond et schéma de la charnière.

Vu l'épaisseur des traverses, il était nécessaire d'entailer les montants du cadre, afin que les planches pussent toucher ce dernier. Le montage devait se faire en enfonçant simultanément les deux gonds avec la porte. La base des traverses pénètre ainsi dans l'échancrure du montant; la porte se trouve de ce fait définitivement fixée et ne pourra plus être enlevée. Avec cet agencement les vantaux ne pourront pas être ouverts plus qu'à

l'angle droit sans forcer la charnière. Nous voyons sur la photo qu'afin d'éviter cet inconvénient, un arrêt a été prévu dans la construction même de la grange. Ce sont les deux poutres soutenant les montants du cadre qui dépassent à l'extérieur et qui sont entaillées dans ce but. Nous trouvons là la preuve que le système de la porte remonte à la date de la construction du bâtiment. Il est en effet impossible de fixer l'âge de la porte elle-même, car, malgré sa vieille apparence, elle peut avoir été renouvelée. Il y eut des réparations, puisque des charnières métalliques ont été adaptées au vantail de gauche, tandis que celui de droite fonctionne encore sur les gonds de bois. La serrure auberronnière doit aussi avoir été ajoutée plus tard, peut-être en même temps que les charnières en fer. La fermeture primitive n'existe plus. On constate seulement sur l'un des montants, vers le milieu de la hauteur et sur la face perpendiculaire à la porte, une entaille carrée destinée à recevoir l'extrémité d'une traverse que l'on fixe au montant vis-à-vis, en l'introduisant dans la rainure en baionnette qui s'y trouve. Comme il y a une écurie en dessous on montait à l'étage par le donoir et l'on fermait la porte de la grange de l'intérieur en la fixant à cette traverse, soit au moyen d'une corde, soit avec un tournet en bois.

Si la porte que je viens de décrire est actuellement unique, il n'en était pas de même autrefois. J'ai découvert déjà deux granges en-dessus de Rougemont et un fenil près de la Tannaz sur Flendruz, dont les montants des portes sont creusés de cavités caractéristiques pour ce système de gonds en bois. Les portes primitives n'y sont plus et ont été remplacées par le modèle actuel. Nous pouvons en conclure que l'inventeur vivait à la fin du 17<sup>me</sup> siècle dans la contrée. Son nom ne nous est pas connu et nous ne pouvons que rendre un hommage posthume à un charpentier anonyme qui a su tirer parti des produits de la nature à un moment où la métallurgie et la serrurerie étaient encore peu répandues.

### Le four banal dans les villages d'Entremont.

Par Karl Suter, Zurich.

Dans beaucoup de villages du Val d'Entremont, les paysans font leur pain eux-mêmes, ainsi à Liddes, à Vichères, à Champa-donne, à Moulin, dans tous les hameaux de la commune d'Orsières, puis au Levron, à Vence, Etiers et Chamoille. A Bourg-St-Pierre, le four banal est supprimé depuis 1919. On apporte la farine au boulanger, ainsi que le bois pour chauffer son four.